

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

PROJET DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE NOUAKCHOTT

SECTEUR : EAU POTABLE

SERVICES DE CONSULTANTS

MODE DE FINANCEMENT : *MODE DE FINANCEMENT ISLAMIQUE – CONFORME A LA CHARIA*

N° DE FINANCEMENT : *N° MAU134-135*

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (Projet de Réhabilitation et de Renforcement du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott) a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût de Projet de Réhabilitation et de Renforcement du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent contrôle des travaux d'AEP des zones sud de Riyadh -El Aria objet du lot 14 du projet. Ces services comprennent :

- a) La vérification et la validation de la conception et du dimensionnement des réseaux de distribution d'eau du lot 14 relatif aux travaux d'AEP des zones sud de Riyadh -El Aria
- b) La vérification de la conception et dimensionnement des réservoirs.
- c) La vérification de la conception et dimensionnement des stations de pompage.
- d) La validation du dossier d'appel d'offre ;
- e) L'assistance au dépouillement des offres des entreprises ;
- f) La supervision et le contrôle des travaux.

L'Unité de gestion du PROJET DE REHABILITATION ET DE RENFORCEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE NOUAKCHOTT invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont *les critères portant sur les qualifications et l'expérience de la firme, tels que le domaine principal et la durée d'activité, le type d'expérience pertinente, la capacité technique et managériale de la firme. Les qualifications et l'expérience des*

Personnels-clés ne devront pas faire partie des critères d'établissement de la liste restreinte. Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BlsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La détermination de la liste restreinte des consultants sera basée sur leurs références et leurs expériences relatives à ce type de projet.

Dans la demande de proposition, l'évaluation se fera en conformité avec la **Sélection basée sur la Qualité et le Coût (SBQC)**.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées :

Du lundi au jeudi 08 :00 à 17 :00 et 08 :12 le vendredi.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le lundi 07 juin 2021 à 10h 00 minute heure de Nouakchott.

La commission Départementale de Passation de Marchés du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

À l'attention de Monsieur :

La Personne Responsable de Passation de Marché du Ministère de
l'Hydraulique et de l'Assainissement
ZRE N° 253 Nouakchott – Mauritanie
Téléphone +222.42.32.19.94
Courriel : med1lemine@gmail.com

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

